

AGIR ENFIN POUR NOS AINÉS !

Le 30 janvier, la journée d'action des personnels des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes a permis à la France entière de découvrir les graves carences dans l'accompagnement et de prise en charge de nos aînés.

Cet état des lieux édifiant dans l'un des pays les plus riches du monde, a aussi révélé l'indignité dans laquelle sont traités quelquefois nos aînés et les conditions d'exercice dégradées des personnels des EHPAD.

Résultat d'une logique libérale appliquée au sommet de l'Etat considérant la dépendance et la santé comme un marché, et les EHPAD ou les hôpitaux comme des entreprises.

Il y en a assez !

Nous demandons au Département d'intervenir pour obtenir :

- La révision de la loi afin de consolider les EHPAD publics et favoriser l'ouverture de nouveaux établissements comme de nouveaux lits.
- La création d'emplois par établissement.
- L'instauration d'un Droit à l'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité Sociale.
- La création d'un service public de la santé excluant les établissements privés commerciaux.

Notre Département, chef de file des solidarités, doit veiller à ce que toute personne âgée ne pouvant plus se maintenir à domicile trouve une place en EHPAD, quelles que soient ses ressources. C'est une question de dignité, c'est une question de solidarité, c'est surtout une question de volonté politique.